

## Regards croisés

# La décentralisation coûte-t-elle trop cher ?

**Un vent d'interrogations sur le coût de la décentralisation parcourt les coulisses des pouvoirs publics, et peut-être de l'opinion publique.**

Questionnés par les journalistes, lors d'une rencontre organisée par l'Observatoire de la décentralisation, les sénateurs, dans leur majorité, ont défendu la réforme. Ils s'appuient sur deux types d'arguments. Les premiers disent que ce sont les compétences transférées qui sont coûteuses (routes, handicap, éducation...), et – surtout si le législateur continue de donner de nouveaux droits individuels dans ces domaines – et qui risquent, à terme, de peser sur les contribuables locaux. La décentralisation n'est pas en cause, car « mise en œuvre à moyens de fonctionnement constants », explique Jean Puech (Aveyron, UMP). Les autres soutiennent que la décentralisation va réduire les coûts de gestion des compétences transférées, les élus locaux étant plus soucieux du bon emploi des deniers publics que l'administration centrale. « Prenons les espaces verts, jusqu'alors gérés dans les collèges et par l'Équipe-ment : le cloisonnement ne sera plus de mise, il sera possible de créer des synergies entre les agents en charge de ce secteur », estime Philippe Adnot (Aube, NI). « Le service rendu aux citoyens sera de moins en moins cher, ajoute Joseph

Kergueris (Morbihan, UC-UDF). *La gestion par les collectivités est plus efficace que celle réalisée par l'État, aussi déconcentré et performant soit-il.* »

Des sénateurs estiment, par ailleurs, que, si des élus locaux pourront décider d'améliorer la qualité des services rendus, ils n'augmenteront pas d'autant leurs dépenses – le rapport qualité-prix du service sera meilleur. « Les élus en charge de compétences confiées par l'État ont mieux conscience des besoins, par exemple des parents et enseignants, dans le cas des collèges », indique Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne, Soc.).

Enfin des sénateurs mettent en cause l'État, qui continue d'entretenir des fonctionnaires localement, au lieu de les reconvertir. « Les nombreuses économies, que la décentralisation devrait générer, se heurtent au maintien, sur le territoire, d'une administration d'État pesante qui doublonne souvent inutilement les services territoriaux qui se sont vus transférer des compétences d'État ou bénéficient de nouvelles compétences », regrette Jean Puech, président de l'Observatoire.

Jean-Pierre Sueur (Loiret, Soc.), plus généralement, désapprouve ce « procès » fait à la décentralisation, « source d'économies et de meilleure gestion » : « La centralisation excessive avait aussi un coût ! »